

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 1 avril 2025, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 26 mars 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Joséphine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Jacques, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (jusqu'à la question 17), IMBERT Jacqueline, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, MACKÉ Jean-Marie, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARIINI Laetitia, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothee (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic (jusqu'à la question 26), PERRIN Patrick, CARON David, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SAINT-ANDRÉ Stéphane (à partir de la question 4), ADANCOURT Annie, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, PÉDRINI Léléo donne procuration à DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, ELAZOUZI Hakim donne procuration à CORDONNIER Francis, FACON Dorothee donne procuration à BOS-SART Steve, FRAPPE Thierry donne procuration à ROUSSEL Bruno, HANNEBICQ Franck donne procuration à PICQUE Arnaud, JURCZYK Jean-François donne procuration à LE-CONTE Maurice, LOISON Jasmine donne procuration à BLONDEL Marcel, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MATTON Claudette donne procuration à VERWAERDE Patrick, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, QUESTE Dominique donne procuration à DEBAECKER Olivier, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, BECUWE Pierre, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELPLACE Jean-François, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, MASSART Yvon, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno

Monsieur MARCELLAK Serge est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1 avril 2025

FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX -
PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES TRAVAUX - ANNÉE 2024

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 24 mars 2025, Monsieur Hervé DEROUBAIX, qui en assure la présidence, est invité à présenter l'état de ces travaux réalisés au cours de l'année 2024, ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'année 2024 ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **03 AVR. 2025**

Et de la publication le : **03 AVR. 2025**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DEROUBAIX Hervé



DEROUBAIX Hervé



Commission Consultative des Services Publics Locaux
Etat des travaux réalisés/année 2024

Commission Consultative des Services Publics Locaux du 13 juin 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique

GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines, lutte contre les inondations

DRUMÉZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport

DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses

SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable

OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau

FRANCOIS Justin, représentant de l'association Les quatre arbres

VILLIER Thomas,

CONFRERE Sabine,

LASUYE Franck,

FLORKE Rainer,

BUTEZ Régis,

DARRAS Nathalie,

RUCAR Nicolas,

DENOYELLE Jérôme,

HOLLANDRE Alexis,

DECOFOUR Florine,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge des relations avec les usagers et la petite enfance

CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.

BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement

DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF

QUINTELIER Christophe,

WEPPE Bernard,

LAIGLE Jean-Charles,

MASSE Christophe,

HOCHART Jennifer,

HENOCQ Sophie,

CARON Frédéric,

RATAJCZAK Olivier,

ORDRE DU JOUR :

- Examen des rapports 2023 établis par les délégataires des services publics en matière d'assainissement, d'environnement, d'eau potable, de gestion du Centre aquatique de Béthune et de l'exploitation de la fourrière pour animaux de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

Assainissement

Les rapports annuels concernant l'exploitation des équipements précisés ci-dessous retracent la totalité des opérations afférentes à l'exécution des contrats de délégation ainsi qu'une analyse sur la qualité du service.

Ainsi, au titre de l'année 2023, le rapport annuel fourni par la société VEOLIA EAU concerne l'exploitation des équipements suivants :

- l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- **le secteur Nord-Ouest** composé des communes des territoires Isberguois (Estrée-Blanche, Guarbecque, Isbergues, Lambres, Lières, Liettes, Ligny-lès-Aire, Lingham, Mazinghem, Quernes, Rely Rombly, Saint-Hilaire-Cottes et Witternesse), du Lillerois (Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Blessy, Bourecq, Busnes, Ecquedecques, Calonne-sur-la-Lys, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lespesses, Lillers, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Robecq, Saint-Floris, Saint-Venant, Westrehem) et de l'unité technique de Lapugnoy (Auchel, Burbure, Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Calonne-Ricouart, Lapugnoy, Lozinghem, Marles-les-Mines).

- **le secteur Sud-Ouest** composé des communes des unités techniques de Bruay-la-Buissière (Barlin, Beugin, Bruay-la-Buissière, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul-lès-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Maisnil-les-Ruitz, Ourton, Ruitz), de Rebreuve-Ranchicourt (Caucourt, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-le-Gal, Hermin, Rebreuve-Ranchicourt), Bajus, Diéval et Estrée-Cauchy.

- **l'exploitation de l'unité de traitement de Béthune**, traitant les eaux usées des communes d'Allouagne, Annezin, Béthune, Chocques, Drouvin-le-Marais, Essars, Fouquereuil, Fouquières-les-Béthune, Hinges, Labeuvrière, Locon, Lozinghem, Oblinghem, Vaudricourt, Vendin-les-Béthune et Verquin en partie (quartier « des Paturelles »).

La Société SAUR a fourni le rapport annuel concernant l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- **le secteur Est**, composé des communes des unités techniques de Beuvry (Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert, Givenchy-les-la-Bassée, Labourse, Sailly-Labourse, Verquigneul) de Noeux-les-Mines (Noeux-les-Mines et Hersin-Coupigny), de Richebourg (La Couture, Richebourg, Lorgies, Neuve-Chapelle, Vieilles-Chapelle), de Violaines, d'Auchy-les-Mines (Auchy-les-Mines et Haisnes-lès-la-Bassée) et les communes de Billy-Berclau, Douvrin, Noyelles-les-Vermelles et Vermelles.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Environnement

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique de Labeuvrière, fourni par la société VALNOR, retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Eau potable

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public, produit annuellement un rapport d'activité auprès de la Communauté d'agglomération.

Au titre de l'année 2023, les rapports annuels fournis par les délégataires concernent les équipements repris dans les contrats suivants :

***Société VEOLIA EAU - 4 contrats :**

Par délibération n°2023/CC004 du Conseil communautaire du 7 février 2023, le périmètre de certains contrats a été intégré à d'autres contrats, à effet du 1^{er} mars 2023, comme suit :

- SABALFA et communes d'Hersin-Coupigny et de Fresnicourt-le-Dolmen,
- SACRA et commune de Lillers,
- Syndicat des eaux de Douvrin/Billy-Berclau et communes de Noyelles-les-Vermelles et Vermelles,
- commune de Saint-Venant.

***Société SAUR - 1 contrat :**

Par délibération n°2023/CC0071 du Conseil communautaire du 30 mai 2023, le périmètre du contrat du Syndicat des eaux d'Isbergues, Guarbecque, Ham-en-Artois, Lambres-les-Aire a été intégré au périmètre du contrat de la commune de Noeux-les-Mines, à effet du 1^{er} janvier 2023 :

- commune de Noeux-les-Mines et le Syndicat d'Isbergues, Guarbecque, Ham-en-Artois, Lambres-les-Aire.

***Société SUEZ - 1 contrat :**

- Syndicat des eaux de la Région de Norrent-Fontes.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Centre aquatique de Béthune

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre aquatique de Béthune, retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service. Ainsi, la société VERT MARINE a fourni, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023, son rapport annuel concernant l'exploitation du Centre aquatique de Béthune et la société RECREA a fourni, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023, son rapport annuel concernant l'exploitation du Stade aquatique Cité d'O de Béthune

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Fourrière pour animaux

Le rapport annuel concernant l'exploitation de la fourrière pour animaux, fourni par le groupement Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal (SACPA) retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

- Examen des rapports sur le prix et la qualité des services publics 2023 des services d'assainissement, d'eau potable et de prévention et de gestion des déchets visés aux articles L 2224-5 et L 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales,

Assainissement

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Eau potable

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Service de prévention et de gestion des déchets

En vertu de l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement

En vertu de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sollicite l'avis de la CCSPL pour l'approbation du bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique

DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses

SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable

OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau

PATTYN William et FRANCOIS Justin, représentants de l'association Les quatre arbres

DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF

CONFRERE Sabine,

MALECKI Florence,

LASUYE Franck,

HOCHART Jennifer,

RUCAR Nicolas,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines, lutte contre les inondations

DRUMEZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport

DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge des relations avec les usagers et la petite enfance

CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.

BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement

QUINTELIER Christophe,

WEPPE Bernard,

LAIGLE Jean-Charles,

ORDRE DU JOUR :

- Examen du règlement de service public de l'eau uniformisé sur l'ensemble des 89 communes.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Le Président de la Commission
Consultative des Services
Publics Locaux



Hervé DEROUBAIX